
LES ENJEUX DE LA COURSE AU POUVOIR EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Triomphe des logiques irrationnelles et recul de choix rationnels

KIKANGALA NGOY Jeanneau*

Date de réception : le 08/09/2023

Date d'acceptation : le 06/10/2023

Résumé

Sous le regard dialectico-contrefactuel, la présente étude esquisse l'état des lieux de la pauvreté dans le territoire de Yahuma dans la province de la Tshopo en République démocratique du Congo. Il ressort de l'analyse que la situation s'expliquerait, entre autres, par le dysfonctionnement du système routier, l'absence des infrastructures socio-économiques de base, l'absence de la culture entrepreneuriale dans le chef de la population, doublée du manque d'esprit prométhéen pour les autorités locales, etc. Après quelques pistes de solutions proposées comme par exemple l'organisation du système de commercialisation qui assure le pouvoir d'achat aux paysans, etc., cette production sociologique appelle « les Bongando- Bombesa » à l'unité, tout en les conscientisant à s'auto-prendre en charge à travers leurs propres initiatives autour de leurs leaders locaux.

Mots clés : *dynamique, pauvreté, déterminants, territoire de Yahuma.*

Abstract

The illogical reasoning that stems from the specific circumstances of power in the Democratic Republic of Congo appears to contradict its intended purpose and limitations. Consequently, we witness a breakdown of the values that were meant to form the foundation of a political culture capable of establishing democracy, both in terms of culture and procedures. This undeniable reality should prompt a shift towards prioritizing the defense and stability of the socio-political order, considering the evident fragility. The anxiety evoked by this situation should be a cause for concern, particularly for Congolese political figures whose activism in the political arena implicitly serves as a means to pursue their own objectives, which they perceive as the most effective.

Keywords: *Irrational logics – Local contingencies of power – Disruption of values.*

* Département des Sciences politiques et administratives, l'Université de Kinshasa. e-mail : mulupwekingj@gmail.com

INTRODUCTION

En tant que cadre du pouvoir au sein d'une société, l'Etat en R.D. Congo a connu une évolution, dont les repères renseignent sur une itinéraire partie du statut de l'Etat patrimonial avec le Roi Léopold II, à l'époque de l'Etat Indépendant du Congo, E.I.C en sigle, en passant par celui de l'Etat colonial avec la Belgique, pour finir avec celui de l'Etat néocolonial après le 30 juin 1960 (KIKANGALA, 2020).

Avec une essence caractérisée entre autres par les principes de souveraineté et de légitimité (KABUYA, 2019), le pouvoir d'Etat s'accommode en R.D. Congo des logiques irrationnelles, qui depuis l'accession du pays à l'indépendance relèvent des contingences locales, se singularisant par une passion âpre pour sa conquête et sa conservation. Certes, conquérir et conserver le pouvoir, obéissent à des méthodes qui ont évolué, surtout avec la découverte des moyens pour obtenir la soumission des gouvernés. Mais le pouvoir ne procède pas seulement de ces deux dimensions. Il tient en même temps d'autres facteurs, en liaison directe avec sa limitation et sa finalité (KIKANGALA, 2020). La finalité du pouvoir impliquant la recherche commune de solutions à de problèmes collectifs.

Par ailleurs, le constat de dissonance entre d'une part, ces contingences locales, se rapportant à la conquête et la conservation du pouvoir, et d'autre part, la perturbation des valeurs qui devaient consacrer sa limitation et sa finalité, semble être une occasion pour mettre sur le piédestal, le triomphe des logiques irrationnelles et le recul de choix rationnel pour la société. Ce qui donne le sens à la question de savoir : *que faire ?*

Inscrite dans une approche de science politique, cette étude s'efforce de répondre à cette préoccupation, cela dans une optique visant l'orientation des efforts des acteurs politiques, vers un remodelage de l'espace politique. Ce qui devra suggérer un processus de socialisation, orienté vers l'émergence d'une culture axée sur le respect des valeurs devant soutenir la consolidation du principe de limitation de pouvoir et celui de la redevabilité des gouvernants. Ainsi, l'analyse ci-après s'articule autour de deux points, à savoir : les contingences locales du pouvoir et le constat de perturbation des valeurs. Le premier point permet de mettre en évidence, les aspects de conquête du pouvoir et les logiques irrationnelles relatives à sa conservation.

Quant au deuxième point, il s'agit d'un effort d'élucidation des enjeux, marquant à la fois la limitation du pouvoir et la redevabilité des gouvernants.

I. LES CONTINGENCES LOCALES DU POUVOIR

Le champ politique est en tant qu'espace autonome, une réalité caractérisée par deux facettes qui sont : l'ordre et le changement (AUNDU, 2019). Ces deux facettes qui sont en liaison directe avec la conquête et la conservation du pouvoir, sont en RD. Congo, comme partout ailleurs, attachées à la compétition politique, qui depuis la fin du système colonial, s'est souvent révélée comme une menace contre la stabilité de l'ordre socio-politique. Généralement motivée par la quête d'un nouvel ordre politique, cette compétition qui est ouvertement enclenchée au nom des libertés que clament les acteurs, qui ont toujours avoué vouloir se soustraire et soustraire les populations aux poids de l'oppression, n'est pas sans incidence sur les attentes de ces mêmes populations. Ce qui est ci-après étayé à travers les aspects qui touchent la conquête du pouvoir en RD. Congo, ainsi que les logiques irrationnelles relatives à sa conservation.

1. LES ASPECTS DE CONQUETE DU POUVOIR

Depuis la restitution formelle des attributs de souveraineté aux congolais le 30 Juin 1960 par les belges, la conquête du pouvoir a fait l'objet d'une variété de procédés, oscillant entre la légitimité machiavélique et la légitimité rationnelle. Si la première postule l'idée d'un pouvoir considéré comme une catégorie autonome, qui n'a de compte à rendre qu'à sa propre survie ; la seconde quant à elle suppose que, l'exercice du pouvoir s'accommode à des choix, des procédures, des justifications et des objectifs compréhensibles et contrôlables pour les gouvernés (KABUYA, 2018).

Depuis les élections de mai 1960 jusqu'à celles de décembre 2018, marquant l'aboutissement des efforts pour l'effectivité d'une alternance pacifique et civilisée en RD. Congo, les élections présidentielles ont été au centre des enjeux énormes pour les acteurs. En situation normale, l'on ne connaîtrait pas moins de quatorze élections pour les mandats de quatre ans, onze pour ceux de cinq ans, neuf pour ceux six ans et huit pour ceux de sept ans. En plus, ces élections n'ont pas obéi à la périodicité et à la fréquence requises, du fait des perturbations dictées par ces enjeux des acteurs. Et l'oscillation entre les deux légitimités susmentionnées, n'a pas été sans conséquences

sur le cadre institutionnel, réputé pour la fragilité de ses modèles, en termes de constitution, du système et du régime politique.

Si le champ politique congolais tient en interne des enjeux des acteurs politiques, il est sur le plan de la géopolitique, déterminé par l'évolution des enjeux en rapport avec les intérêts économiques des grandes puissances et des multinationales (TSHIABO, 2021). Cette seconde dimension explique en partie la fragilité sus évoquée du modèle ou de l'ordre institutionnel, surtout avec la militarisation post-conflit de l'espace politique. Une militarisation qui, entre 1997 et 2011, a fait de cet espace politique l'otage des forces politiques d'origine militaire (TSHIBWABWA, 2021). Ce qui n'a pas été sans conséquences, en termes d'étouffement du processus démocratique, ainsi que d'accroissement de la misère des populations congolaises. S'agissant des acteurs politiques, ils sont selon une certaine proportion mus par la haine des uns vis-à-vis des autres, au point de rendre permanente la question d'Axel KABOU, de savoir ce qu'il est convenable de faire pour que les africains éradiquent cette haine séculaire, qu'ils ont pour leurs semblables (KABOU, 1991).

2. LES LOGIQUES IRRATIONNELLES

Le pouvoir est essentiellement l'objet d'une compétition entre les acteurs, qui parfois peut être violente. Ce qui fait que sa conservation est un fait légitime pour ceux qui y accèdent. Et dans un contexte de développement politique, où la démocratie est adoptée comme mode de gouvernance, avec un souci permanent du respect des droits des citoyens (DO-NASCIMENTO, 2008) ; la conservation du pouvoir obéit à un schéma pris en charge par la constitution et les lois de la République.

Cette dimension ne semble pas être atteinte en R.D. Congo, où l'espace politique n'a pas été épargné de la « *démocratie de caprice* ». Celle-ci a généralement tendance à attirer l'espace institutionnel vers l'espace extra-institutionnel, dans l'optique d'aboutir le plus souvent à un accord informel, non légitimé par le souverain primaire et de nature à ménager les sensibilités de certaines notabilités, qui prétendent vouloir épargner cet espace politique d'une certaine cristallisation, semble-t-il, contraire à l'ordre socio-politique. Il est vrai que tout notable incarne une autorité morale et intellectuelle, lui octroyant un poids politique ou économique, pour lequel il mérite un profond respect (AUGE, 2005). Mais il faut relever que l'idéal pour la

R.D. Congo serait d'obéir à une dynamique structurelle et institutionnelle, en rapport avec les défis d'édification de l'Etat et de consolidation de la Nation.

Revêtant le plus souvent la forme de consensus, avec l'effet de perturber de façon récurrente les modèles émergents de démocratie, la « démocratie de caprice » qui relève des logiques irrationnelles, semble être un axe non négligeable de repositionnement politique pour les acteurs en perte de vitesse. En plus, le souci qui anime ces acteurs pour le repositionnement politique susmentionné, est parfois compté parmi les variables explicatives de la violence politique.

Mais de manière générale, l'ambition des acteurs pour modifier un ordre socio-politique ou le maintenir, peut être pris en charge dans le cadre des initiatives qui portent sur la participation politique, dont la forme est soit conventionnelle à travers un processus électoral, soit non conventionnelle à travers la violence politique. A cet effet, le manque de stabilité de la forme conventionnelle de participation politique, a eu un reflet sur le cadre institutionnel, caractérisé par une instabilité qui pendant des décennies, n'est plus à démontrer.

Cela étant, le changement des régimes et systèmes politiques à travers l'histoire politique de la RD. Congo, a accompagné ce défaut de stabilité de la forme conventionnelle de participation politique, avec des effets réels sur la configuration des libertés publiques, la dislocation de l'appareil étatique et la fragilisation de la Nation.

En définitive, le constat de l'irrationalité des logiques en rapport avec la légitimation de l'ordre socio-politique, qui a pérennisé l'absence ou le défaut de stabilité susmentionnée de la forme conventionnelle de participation politique, explique en partie la violence politique qui est dès lors l'expression de la forme non conventionnelle de cette participation politique, et qui n'a pas manqué de renforcer cette irrationalité des logiques, surtout avec l'émergence de la « *démocratie de caprice* » évoquée précédemment. Et à ce stade, la problématique peut être déclinée en termes de défis de refondation de l'Etat (TSHIBWABWA, 2021), qui dans ce contexte ne sont pas loin de fonctions de l'Etat, en liaison directe avec ses missions en tant que garant de toutes les activités qui s'accordent à l'intérêt général (AU NDU, 2019).

II. LE CONSTAT DE PERTURBATION DE VALEURS

Il est admis que la dialectique considère les choses comme étant en perpétuel changement, un changement qui doit être qualitatif (TSHISHIMBI, 2016). Mais le parcours de l'histoire politique et administrative de la R.D. Congo, est loin de cet aspect qualitatif du changement. A cet effet, le chamboulement perpétuel de règles et mécanismes institutionnels, a sensiblement dénaturé ce qui devait être désirable, au point que la perturbation des valeurs qui en est découlée, a traduit entre autres une absence de repères en termes de pratiques devant rassurer et ce, au regard des enjeux de la limitation de pouvoirs et de la redevabilité des gouvernants.

1. LES ENJEUX DE LA LIMITATION DU POUVOIR

Le sens de la limitation du pouvoir est réel, lorsqu'au sein d'un espace politique donné, transparaissent des réalités qui mettent au piédestal l'effectivité des libertés publiques, avec toutes leurs corollaires. Mais tenant compte de l'instabilité et de la menace d'instabilité du système et du régime politique congolais, il se dégage un constat de perturbation de relations d'une part, entre l'Etat et les citoyens ; et d'autre part, entre les institutions politiques elles-mêmes (KABUYA, 2018).

Pour ce qui concerne l'Etat, la variation de ses relations avec les citoyens n'a pas été sans impacts sur la configuration des libertés publiques, qui déjà à l'accession du pays à l'indépendance avaient été prises en charge par la loi fondamentale, considérée comme garantie normative de leur protection et de leur promotion. Mais cette dimension qui n'a pas été effective des années durant, a subi les effets de la perturbation de la norme constitutionnelle, qui a été des moments octroyée, conventionnelle et adoptée par référendum (ESAMBO, 2017).

Etant subordonnées au degré des relations entre l'Etat et les citoyens, les libertés publiques conditionnent le pluralisme politique et l'effectivité de la démocratie. Considéré comme facteur de variété de partis et d'intérêts (HERMET, 2010), le pluralisme politique en RD. Congo n'a pas connu une continuité linéaire, en plus du fait qu'il a été l'objet d'une suspension entre le 24 novembre 1965 et le 24 avril 1990. Cette suspension s'est appuyée sur des alibis ou subterfuges, ayant l'avantage de permettre aux acteurs qui avaient occupé les positions dominantes, de s'activer pour la fondation et la consolidation d'un parti-Etat. Mais bien que ce dernier ait

perdu progressivement le pouvoir, du fait de la fin de son rôle dirigeant à partir du 24 avril 1990, puis de son déboulonnement effectif lié au renversement du régime du Marechal Mobutu en mai 1997, l'héritage culturel qu'il a légué aux acteurs politiques a encore ses effets néfastes, notamment en termes de prédisposition d'une gestion kleptocratique de l'Etat. Et considérée comme un régime politique de prédation, la kleptocratie a essentiellement prédisposé les gouvernants à l'enrichissement sans cause, au détournement des fonds publics, à l'accaparement des ressources nationales, à l'affairisme et à la quête de grasses prébendes (MAMBI, 2020).

Par ailleurs, le sens accordé aux alibis et subterfuges susmentionnés est relativement intangible, en raison du degré excessif de pauvreté des populations congolaises, qui loin de tous les indicateurs, présente une triste réalité. Même la consolidation de la Nation, qui à certains moments historiques a justifié la priorité accordée aux impératifs de la raison d'Etat, semble n'avoir pas fait long feu, à cause de la recrudescence du sentiment identitaire et des tensions entre certaines communautés. En plus, les limites qu'a montré ces impératifs de la raison d'Etat, doivent rendre de plus en plus légitime l'idée de limitation de pouvoirs, qui renvoie à la notion de durée d'un mandat pour une législature (KABUYA, 2019), et qui présente en même temps un contenu qui affermi les garanties contre les abus et l'oppression, réputés comme facteurs de trouble de paix, sans laquelle il n'y a pas de bonheur possible (PRELOT, 1958).

Le constat de perturbation des relations entre les institutions ou les organes étatiques, rend dialectiquement compte de la succession en R.D. Congo, des régimes politiques sur fond de la consolidation et de l'effondrement de la logique démocratique, l'un et l'autre étant tributaire des moments historiques que l'Etat congolais a connu, en rapport avec son émergence et ses mutations.

Hormis les institutions coloniales dont le modèle avait relativement été stable, s'il faut considérer les 52 ans concernés par la charte coloniale, les institutions de trois Républiques concernées par les 62 ans après, présentent des variétés dictées par des logiques contradictoires, dont l'enjeu majeur réside entre autres, au niveau de la détermination (ou la fixation) et de la conduite de la politique nationale ou gouvernementale. Et le passage du régime parlementaire au régime présidentiel sous la première République, tenait compte du fait que le bicéphalisme de l'exécutif avec un Président de la République, Chef de l'Etat qui ne gouverne pas et sans aucune

responsabilité politique, était contraire à la mentalité congolaise en particulier et africaine en général (MBWEBWA, 2009).

Si la dictature du Président Mobutu avait consolidé cette logique, le modèle que les acteurs ont adopté après 1990 a au-delà de l'appellation, renfermé des incongruités devant dicter une remise en question. En effet, alors que le Président de la République est élu au suffrage universel direct, sur base d'un programme proposé au peuple, il doit subir dans l'exercice de ses fonctions le poids d'une politique nationale, définie par le gouvernement et dont il n'a pas la responsabilité politique, bien que définie en concertation avec lui (*Article 91, alinéa 1, constitution de 2006*). En plus, quel est le sens accordé au fait que le gouvernement soit dirigé par le Premier ministre (*Article 90, alinéa 2, constitution de 2006*), alors que ce dernier ne préside le Conseil des ministres que sur délégation du pouvoir du Président de la République, et ce, en cas de son empêchement (*Article 79, alinéa 1, constitution de 2006*).

2. LES ENJEUX DE LA REDEVABILITE DES GOUVERNANTS

Il est précédemment admis que, les questions qui touchent au pouvoir ne se rapportent pas seulement à sa conquête et à sa conservation, elles se rapportent en même temps aux autres aspects, notamment ceux liés à sa limitation et à sa finalité. La finalité du pouvoir dans le contexte de la R.D. Congo, doit à ce jour s'accommoder des multiples défis à relever, qui sont en liaison directe avec la refondation de l'Etat-Nation déjà évoquée. Ces défis concernent précisément la consolidation de l'Etat et de la Nation, la participation politique et la répartition équitable des richesses naturelles.

L'évidence de ces défis, 62 ans après l'accession du pays à l'indépendance, signifie que l'exercice du pouvoir a pendant cette période, occasionné et favorisé la perturbation des valeurs essentielles, qui du point de vue éthique, devaient garantir une réelle prise en charge d'une gestion étatique axée sur l'intérêt général ou le bien commun.

La refondation de la Nation s'appuie entre autres sur la construction juridique qui caractérise l'existence d'un Etat, où l'on peut distinguer comme le note Duverger, l'Etat comme « *organisation gouvernementale* », de l'Etat comme « *communauté humaine* » (DUVERGER, 1971). Et l'inachèvement de son édification au regard de ces deux facettes, pose le problème de son efficacité, surtout avec la

persistance des menaces contre la stabilité de l'ordre socio-politique et la fragilité du sentiment national dans la conscience collective. Ces menaces vont crescendo, surtout avec la tendance à la consolidation de la « *démocratie de caprice* » déjà évoquée, dont les effets retardent la participation politique. Quant à la fragilité du sentiment nationale, elle rend permanente la menace de l'implosion de la R.D. Congo comme communauté humaine, avec les encouragements des acteurs politiques, qui lorsqu'ils perdent le contrôle des leviers du pouvoir, ils n'hésitent pas à exploiter les passions populaires.

Les enjeux de ces acteurs politiques se sont érigés en obstacles contre la participation politique, bien que cette dernière ait suffisamment été bloquée pendant la deuxième République. A cela s'ajoute le fait que 62 ans après l'indépendance du pays, cette participation politique est encore butée aux difficultés d'ordre infrastructurel. Les partis politiques n'ont pas encore atteint le niveau requis comme agent de socialisation politique, pour assurer la formation de l'opinion, ainsi que l'encadrement des électeurs et des élus. Dès lors, il n'est pas étonnant que l'espace politique congolais souffre à cause du retard de l'émergence d'une culture politique, qui devait prendre en charge les diverses manières de penser et d'agir, de nature à soutenir la construction de la R.D. Congo, en tant que collectivité particulière et distincte.

Ces enjeux des acteurs n'ont pas seulement impacté négativement la participation politique, ils ont en même temps eu des effets néfastes sur les conditions socio-économiques des populations congolaises, caractérisées essentiellement par l'absence de répartition équitable des richesses nationales. Il faut noter que les conditions socio-économiques des populations relèvent des fonctions originelles de l'Etat, qui dans cette optique est le garant de la régulation économique et de la protection sociale (AUNDU, 2019). A ce titre, le mode de vie des populations congolaises, à Kinshasa et en provinces, traduit un degré élevé de pauvreté, avec des indicateurs qui ne permettent même pas de situer la R.D. Congo parmi les pays émergents.

III. QUE FAIRE ?

Cette question est soulevée à la suite du constat de dissonance déjà évoquée, entre d'une part, les contingences locales de conquête et de conservation du pouvoir, et d'autre part, la perturbation des valeurs qui se rapportent à sa limitation et sa finalité.

La réponse à la question de savoir que faire ? commence avec l'apologie de la consolidation et de la stabilité de l'ordre socio-politique, pour lequel le constat de fragilité est relativement réel. L'angoisse qu'inspire cette situation doit être interpellatrice, surtout pour les acteurs congolais dont l'activisme dans le champ politique, a un impact certain.

La compétition politique, autour de l'ordre et du changement ne peut plus continuer à rimer avec la pérennisation des logiques irrationnelles de conservation du pouvoir, en termes de violence politique et de « *démocratie de caprice* », qui jusque-là ont eu l'avantage de s'affirmer comme des facteurs du changement non qualitatif.

Il est évident que la stabilité de l'ordre socio-politique, conditionne l'édification de l'Etat et la consolidation de la Nation. Jusqu'ici les variables identifiées sont en liaison directe avec le jeu politique en interne. Mais la réponse à la question soulevée doit en même temps tenir compte de la position géopolitique de la R.D. Congo, avec ses neuf voisins, aussi avec les puissances occidentales et les Entreprises Multinationales. Il s'avère donc impérieux pour les acteurs politiques, de faire la jonction entre les stratégies de compétition et les logiques de puissance et d'influence. Il s'agit d'un équilibre qui doit se dégager entre ces deux dimensions devant se soutenir et se compléter, de sorte que ces stratégies que les acteurs développent pour accéder au pouvoir, n'énervent pas les logiques de puissance et d'influence, sur lesquelles devra reposer le prestige et la fierté la R.D. Congo entant qu'Etat-Nation.

Cet effort de répondre à la question posée dans le cadre de cette étude, s'achève avec ce vœu hardent que nous formulons pour une prise en charge réelle des effets engendrés par la perturbation de valeurs, découlant des enjeux de la limitation des pouvoir et de ceux de la redevabilité des autorités. Ce vœu vaut son pesant d'or, surtout lorsqu'il est précédemment fait allusion à l'absence de repères, en termes de pratiques devant rassurer quant à cette limitation du pouvoir et à cette redevabilité des gouvernants. Ce qui nécessite une mise en œuvre des mécanismes permanents de

socialisation des acteurs, en vue d'une intériorisation parfaite de ces repères, pour que les efforts de conquête et de conservation du pouvoir des uns et des autres, cessent d'aboutir comme il est constaté, à la manifestation des logiques irrationnelles et à la perturbation des valeurs essentielles pour la gestion d'un Etat.

BIBLIOGRAPHIE

1. AUGÉ, A-E., *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*, L'Harmattan, Paris, 2005.
2. AUNDU MATSANZA, G., *Comprendre la science politique en 9 leçons*, Academia-L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, 2019.
3. DUVERGER, M., *Institutions politiques et Droit constitutionnel*, PUF, Paris, 1971.
4. ESAMBO, J-L., *Traité de droit constitutionnel congolais*, L'Harmattan, Paris, 2012.
5. HERMET, G., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 7^{ème} édition revue et augmentée, Armand Colin, Paris, 2010.
6. KABOU, A., *Et si l'Afrique refusait le développement ?* L'Harmattan, Paris, 1991.
7. KABUYA-LUMUNA SANDO, C., *INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE*, Ed. CEDIS, Kinshasa, 2019.
8. KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, Ed. CEDIS, Kinshasa, 2018.
9. KIKANGALA NGOY, J., *La compétition politique et le développement politique en RDC. Enjeux pour les acteurs et défis de l'édification de l'Etat. De 1960 à nos jours*, Thèse de doctorat en sciences politiques et administratives, FSSAP, UNIKIN, 2019-2020.
10. MAMBI TUNGA-BAU, H., *Kleptocratie et mensonge en politique au Congo-Kinshasa*, Académia-L'Harmattan, Louvain-La-Neuve, 2020.
11. MBWEBWA KALALA, J-P., *Institutions politiques de la RDC. Des origines à nos jours*, Editions Universitaires Africaines, Kinshasa, 2009.
12. PRELOT, M., *Histoire des idées politiques*, Dalloz, Paris, 1958.
13. TSHABO LUWWAND IBUL, D., « La RDC au centre des enjeux géopolitiques dans la Région des Grands Lacs africains », in *Regard Lucide*, n°02 Avril-Mai-Juin 2021, pp. 217-228.
14. TSHIBWABWA KUDITSHINI, J., *Réinvention de l'UDPS, Déclin du FCC, Enjeux de pouvoir et refondation de l'Etat*, Tome I, Editions Universitaires Africaines, Kinshasa, 2009.
15. TSHISHIMBI KATUMUMONYI, E., *Le paradigme dialectique dans la méthodologie de recherche en sciences sociales*, L'Avenir africain, Kinshasa, 2016.
16. *Constitution de la RDC*, Journal Officielle de la RDC, 47^{ème} année, Numéro spécial, 18 février 2006.
17. Do-NASCIMENTO, J., *Discours à la Conférence sur « les solutions concrètes pour organiser les sociétés africaines comme espace de modernité »*, Poitiers, le 16 novembre 2008.

RAPPORT DE LECTURE

Sur le fond : c'est un article très enrichissant dans le domaine de la science politique

Sur la forme : il y a quelques corrections que l'auteur en tenir compte. Les mots soulignés en rouge devraient être élagués et ceux en jaune à intégrer dans le texte.

Conclusion : après ces petites corrections, le texte peut être publié.